



RAPPORT ANNUEL 2019

alpi

ÉDITO



Le rapport d'activités d'une collectivité territoriale est l'occasion de résumer l'action annuelle des services. Celui de l'ALPI est, sous une nouvelle forme, le document de référence pour présenter à nos adhérents l'ensemble des activités de notre syndicat mixte. J'ai souhaité cette année

le rendre plus lisible et plus complet afin que tous les élus et les agents aient une vue exhaustive de nos travaux pour 2019.

Il est pour moi l'occasion de remercier les élus membres du Comité Syndical qui depuis 6 ans ont participé activement aux choix stratégiques de notre syndicat mais aussi de remercier vivement l'ensemble des agents qui ont contribué à mettre en œuvre techniquement les choix opérés par les élus.

En parcourant ce rapport vous pourrez aisément vous rendre compte qu'au-delà des missions historiques de l'ALPI, nous avons fait le choix encore en 2019 de mettre à disposition des adhérents de nouvelles prestations afin de continuer à vous accompagner dans les évolutions réglementaires mais aussi innovantes. Il est aussi à noter que la situation financière de notre syndicat mixte est saine et nous permet de continuer à stabiliser les participations tout en ayant une politique d'investissements soutenue.

Notre Assemblée Générale annuelle sera l'occasion de débattre de ce rapport, de renouveler notre comité syndical mais aussi de vous présenter les dossiers en cours et à venir, toujours dans le même esprit de mutualisation et d'innovation.

Magali VALIORGUE
Présidente de l'ALPI

Les adhérents

Association depuis 1985, puis Syndicat Mixte créé par arrêté de M. le Préfet des Landes le 31/12/2003, l'Agence Landaise Pour l'Informatique compte au 31/12/2019, 542 adhérents dont :

- 329 Communes (5 dans le Gers),
- 18 Communautés de communes et d'Agglomérations,
- Des établissements publics locaux et départementaux : CCAS/CIAS/EPHAD/SIVOM/SIVU/SIETOM/SICTOM/ASA/GIP
- Le Conseil Départemental,
- La Chambre de Commerce et d'Industrie,
- La Chambre de Métiers et de l'Artisanat,
- L'Office Public de l'Habitat, le Centre de Gestion, les centres hospitaliers de Dax et de Saint Sever, l'ADACL, le SDIS, le SYDEC et le Conservatoire des Landes.

Nouvelles adhésions

En 2019, 7 collectivités et établissements publics ont rejoint l'ALPI avec des besoins variés.

PETR – Pays Adour Landes Océanes, ASA De Juzanx à Audignon, Commune de Maillas, Commune de Vergoignan, Commune d'Arblade-le-Bas, ASA de Jeandelamou, GIP Agrolandes

S'ajoutent des associations qui bénéficient de services de l'ALPI par convention :

Comité d'Action Sociale du Conseil Départemental, ARDITS, Enerlandes, La Ruche Landaise, TEC.GE.FI

SOMMAIRE

- 3** Les élus aux manettes
- 4** L'ALPI vous informe
- 4** L'ALPI à votre écoute
- 5** Gestion des incidents
- 5** Notre fonctionnement
- 7** Synthèse des éléments financiers
- 8** Pôle Administratif
- 9** Pôle E-Administration
- 12** Pôle Assistance
- 14** Pôle Formation
- 15** Focus sur la stratégie départementale d'inclusion numérique
- 16** Membre d'un réseau national reconnu, Déclic



LES ÉLUS AUX MANETTES

La dernière Assemblée générale s'est tenue le 30 avril 2019 à la maison des communes à Mont-de-Marsan, en présence des délégués désignés par les adhérents. Ils se sont prononcés sur le rapport d'activité de 2018 et les orientations du Syndicat. Lors de l'AG du 29 mai 2018, les délégués avaient élu un nouveau comité syndical.

COMPOSITION DU COMITÉ SYNDICAL

Le comité syndical est l'organe délibérant de l'ALPI. Il se compose de 22 membres élus pour 6 ans, dont une Présidente (Magali VALIORGUE depuis 2017) et de quatre vice-présidents (Xavier FORTINON, Roselyne LACOUTURE, Jean-Paul BERNIER et Pascal REY).

Pour représenter la diversité du territoire landais et les problématiques des élus, les représentants sont issus de taille et de type de structures différentes.

Représentants des Communes :

M. Guy SIBUT, Mairie de Gaillères
M. Gérard PAYEN, Mairie de Mimbaste
M. Daniel LEPINE, Mairie de Doazit
Mme Nadège GUILLOT, Mairie de Labouheyre
M. Pascal REY, Mairie d'Ossages
Mme Roselyne LACOUTURE, Mairie de Bas-Mauco
Mme Marie-Pierre SENLECQUE, Mairie de Le Sen
Mme Marion BERGINIAT, Mairie de Saint-Sever
M. Jean-Luc SANCHEZ, Mairie de Bascons
M. Jean-Paul BERNIER, Mairie de Parentis-en-Born

Représentants des Communautés de Communes et Agglomérations :

M. Robert CABE, Communauté de Communes d'Aire-sur-l'Adour
M. Frédéric CARRERE, Mont-de-Marsan Agglomération
Mme Virginie BERNAT, Communauté des Communes des Landes d'Armagnac

Représentants des Établissements Publics locaux et départementaux :

M. Jean-Claude DEYRES, Centre de Gestion de la Fonction Publique
M. Dominique BIZIERE, DFCI des Landes
M. Philippe LAMARQUE, CIAS Des Landes Armagnac
M. Philippe RETOURS, Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Landes

Représentants du Conseil Départemental des Landes :

M. Xavier FORTINON, M. Olivier MARTINEZ, Mme Dominique DEGOS, Mme Magali VALIORGUE, M. Mathieu ARA

Lors de l'AG du 15 septembre 2020, suite aux élections municipales, les nouveaux délégués seront invités à élire le comité syndical.

ACTIVITÉ DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES (CAO) :

Composée de 5 élus désignés parmi les membres du Comité syndical et de 5 élus suppléants, elle se prononce sur l'attribution des marchés publics en procédure formalisée passés par l'ALPI et constitue la CAO des groupements de commandes dont l'ALPI est le coordonnateur.

En 2019, la CAO s'est réunie les 19 juin et 5 décembre.

Les marchés formalisés attribués en 2019

Titulaire	Objet du marché
TRANSFERTPRO	Coffre-fort numérique
NETIFUL	Filtrage des contenus pour les écoles
DIAC LOCATION EDEN PEUGEOT CREDIPARC LEASE PLAN FRANCE	Location des véhicules pour les services de l'ALPI
LAFI	Centrale d'achat informatique
SMACL PILLIOT CNP COUTET/DUBOIS MMA REUNION AERIENNE ET SPATIALE ACL COURTAGE/GENERALI	Souscription de contrats d'assurance pour l'ALPI (divers risques assurés)
AGENCE FRANÇAISE POUR L'INFORMATIQUE	Maintenance du logiciel de gestion des Ressources Humaines

Activité du Comité syndical

En 2019, 5 réunions du Comité Syndical se sont tenues, au cours desquelles 62 délibérations ont été adoptées :

07/02 : 15 délibérations 27/03 : 16 délibérations
19/06 : 10 délibérations 16/10 : 10 délibérations
05/12 : 11 délibérations



L'ALPI VOUS INFORME

EN VENANT À VOTRE RENCONTRE

P'tits déj sur le « pack démat »

- > **10/09** à Geaune **12/09** à Narrosse
- 20/09** à Saint-Julien-en-Born **26/09** à Saint-Pierre-du-Mont

Réunions Cantonales

- > Elles ont permis d'informer la centaine de participants sur des thématiques d'actualité (RGPD, sécurité informatique et connexion internet, messagerie électronique, Registre Électoral Unique), mais aussi de faire découvrir les dernières nouveautés de l'ALPI (paies à façon, gestion des services techniques, marché de numérisation des actes).

01/10 à Linxe et à Sabres	11/10 à Amou et Mont-de-Marsan
03/10 à Angresse et Saint-Vincent-de-Paul	

Démonstrations du Logiciel de gestion dématérialisée des rapports et des délibérations

- > **05/02** à la Maison des communes **07/02 Auditorium du Grand à Mont-de-Marsan** : 35 participants
- Dax** : 40 participants

Réunions d'information sur Electra-REU (Répertoire Électoral Unique)

- > **22/03** : 99 participants **18/12** : 160 participants
- 25/03** : 82 participants

Conférence sur le RGPD

- > **27/03** : à l'Office du Tourisme de Biscarrosse

PAR ÉCRIT

Lettre d'information

- > De 8 pages, tirée une fois par semestre à 1500 exemplaires.

SUR INTERNET

Webconférences

- > **22/02** : Inclusion numérique
- 02/04** : présentation du réseau social Résoland
- 09/04** : la sécurité informatique : sensibilisation sur les bons réflexes afin d'éviter toutes sortes de risques liés à l'informatique et à Internet.

Site de l'ALPI

- > **www.alpi40.fr**
Vous y trouvez toutes les informations pratiques, mais aussi des documentations pour utiliser nos logiciels. En 2019, il a reçu 47 300 visites, et 230 000 pages ont été vues.

Réseaux sociaux

Résoland

<https://resoland.alpi40.fr>

Destiné à l'ensemble des utilisateurs - agents, élus, et représentants. Le but de ce nouvel outil est de vous tenir informé en temps réel de toutes les dernières actualités concernant nos prestations.

Vous pouvez également échanger entre vous, poser des questions, suivre de la documentation, participer à des sondages, etc.

Mis en ligne le 2 février, il a comptabilisé sur cette année :

- 653 utilisateurs actifs
- 5169 visites de février à décembre 2019
- 39 espaces, correspondant à la plupart des prestations proposées par l'ALPI

Top 3 des espaces (hors celui de l'ALPI 40) :

- Paie - GRH : 217 membres, 78 publications
- Corail Ambre Rubis Ivoire : 191 membres, 11 publications
- Elections : 157 membres, 36 publications

TWITTER

- > L'ALPI possède un compte avec 550 abonnés, où vous pourrez également suivre l'actualité du syndicat (@ALPILANDES)

L'ALPI À VOTRE ÉCOUTE



Depuis 2014, notre chargée de la relation adhérents se déplace tout au long de l'année pour échanger avec vous sur vos prestations, évoquer vos projets numériques et vous présenter nos nouveautés.

- > En 2019, elle a réalisé :
 - 228 visites chez les adhérents
 - 277 demandes dans isilog suite à ces rendez-vous
 - 187 bons de commande
 - 20 demandes de démonstration essentiellement sur la gestion du courrier, des cimetières et la GRC (Gestion relation citoyens)
 - 2 demandes de formation

L'ALPI HORS DES LANDES

- > Chaque année, le directeur ou les agents de l'ALPI assistent à de nombreuses réunions à l'extérieur du département, et ont notamment participé en 2019 :

- Au Salon AP Connect, 29-30/01 (Paris)
- A l'AG de l'Association Déclic, 20-21/06 (Rodez)
- Au Séminaire de Digitech, 23/03 (Paris)

Afin d'établir une convention nationale cadre entre la CNIL et l'Association Déclic sur le DPO mutualisé, de nombreuses rencontres et échanges ont eu lieu en 2019.



GESTION DES INCIDENTS

Prestation	2019	2018	2017	Données quantitatives pour 2019
Gestion des paies et de la GRH	3541	3964	3097	325 adhérents
Assistance et maintenance technique	2039	1960	1798	323 adhérents
Gestion des finances - de 3500 habitants	1752	2077	1803	296 adhérents
Gestion des élections et des résultats électoraux	1076	231		267 adhérents
Service aux familles y compris le portail famille et les outils de pointage	943	966	1005	85 bases / 7 portails familles / 32 outils de pointage (bornes, stylos, tablettes)
Aide sociale et télégestion	877	694	634	50 modules / 13 adhérents en télégestion
Gestion des finances + de 3500 habitants	851	1144	1102	31 bases CIVIL
Dématérialisation des marchés publics	681	608	485	523 adhérents
Certificat de signature électronique	641	552	509	850 certificats
Logiciel des actes d'état-civil et des registres	601	826	871	251 adhérents
Serveur de messageries collaboratif	496	474	283	285 adhérents pour 4486 boîtes
Dématérialisation des actes administratifs	422	443	551	547 adhérents
Gestion des bibliothèques	330	363	169	69 adhérents
Créer et gérer son site internet : WEBPUBLIC 40	193	165	137	206 adhérents
Site de l'ALPI	189	396	439	Tous les adhérents
Petite facturation	182	226	264	73 adhérents
Formation	134	322	336	464 sessions / 3300 stagiaires
Archivage électronique / Pack Dématérialisation	127	104	103	290 adhérents
Gestion des cimetières	97	91	67	67 adhérents
Gestion collaborative du traitement du courrier	86	87	85	40 adhérents
Achat de matériel via la centrale d'achat	85	84	43	
Administratif	71	62	8	
Accès logiciels	66	34		
Délégué à la Protection des Données (DPD)	48	74	8	390 adhérents
Sauvegarde à distance	44	20	22	225 adhérents
Location d'ordinateurs portables pour les écoles	43	20	32	156 adhérents
Externalisation de la paie	41	12	0	37 adhérents pour 43 établissements
DSN	36	139	54	
Gestion de la dette + 3500 habitants	32	32	33	18 bases de dette
Réseau social	27	0	0	653 utilisateurs
Espace de stockage en ligne	20	3	0	23 adhérents et 90 utilisateurs
Pack Sécurité	16	123	39	499 adhérents
Location longue durée de matériels	10	4	6	92 adhérents
Gestion Relation Citoyen	9	1	6	2 adhérents
Location de tablettes	8	21	15	30 adhérents

DEPUIS 2017

> vous devez déposer directement vos incidents sur le site de l'ALPI.

En 2019, 88% des demandes ont été faites par le site de l'ALPI, (contre 83% en 2018, 77% en 2017 et 65% en 2016), et 12% par téléphone.

La part d'incidents complexes à traiter diminue au fil des ans. En 2019, ils ont représenté 20% des traitements, contre 25% en 2018, 32% en 2017 et 38% en 2016.

Le nombre d'incidents concernant le logiciel des élections a été multiplié par 5. Cette augmentation est due à la mise en place du REU.

Grâce à l'externalisation de la paie, le nombre d'incident dans cette catégorie a baissé de 15%.

L'augmentation du nombre d'incidents pour l'aide sociale est due :

- à des changements de direction dans les CIAS (questions sur les outils ou réorganisation)
- aux dysfonctionnements d'Apoweb
- à un changement de version qui inclut une sécurité sur les mots de passe
- à des problèmes de liaison entre les logiciels d'aide sociale et la télégestion
- à des problèmes de synchronisation sur la télégestion

< Ci-contre, le tableau récapitulatif de toutes les demandes reçues en 2019

NOTRE FONCTIONNEMENT

LES ÉQUIPES

Mouvements de personnel durant l'année 2019

> Au 31 décembre 2018, 43 agents travaillaient pour le compte de l'ALPI (dont 3 agents en renfort temporaire relevant du service remplacement du CDG).

En 2019, trois agents ont quitté l'ALPI lors de cette dernière année :

- 31/12/2018 : départ à la retraite de l'agent comptable
- 15/05 : départ d'une secrétaire suite à inaptitude physique
- 30/06 : transfert sur l'assistance technique (HL1) au sein du service logiciels (agent service remplacement CDG)

Parallèlement, six recrutements sont intervenus :

- 01/01 : arrivée d'un nouvel agent comptable par mutation
- 07/01 : renfort sur l'assistance technique (HL2) au sein du service logiciels (agent service remplacement CDG)
- 10/01 : renfort sur la prestation paie externalisée au sein du service logiciels, par mutation
- 01/07 : renfort sur l'assistance technique (HL1) au sein du service logiciels (contrat de droit privé)
- 09/08 : renfort sur la prestation paie externalisée au sein du service logiciels par mutation
- 16/09 : renfort pour une mission temporaire portant sur l'inclusion numérique au sein du Pôle Administration électronique (agent service remplacement CDG)



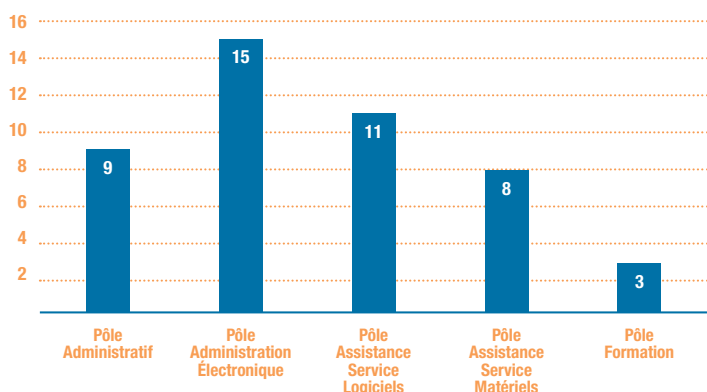
Au 31 décembre 2019, l'ALPI compte 46 agents dont 5 agents en renfort temporaire, qui relèvent du service remplacement du CDG.

Les charges de personnel s'élèvent pour 2019 à 1 913 834.08 €.

NOTRE FONCTIONNEMENT

Suite

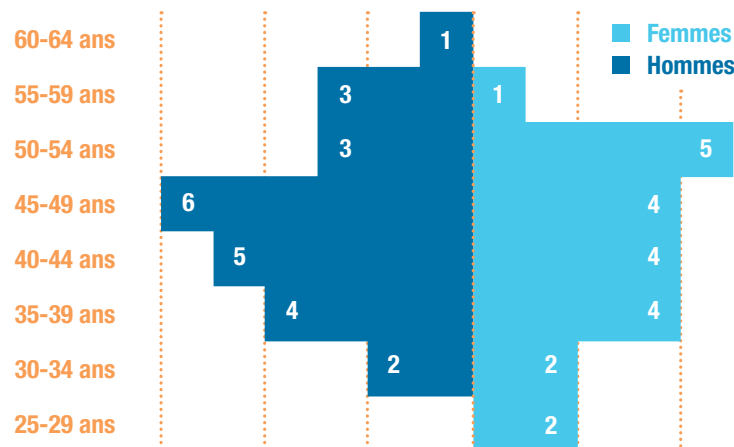
RÉPARTITION DU PERSONNEL DE L'ALPI PAR PÔLE (tous statuts confondus)



MOYENNE D'ÂGE

➤ Au 31/12/2019, l'ALPI se compose de 24 hommes (52 %) et de 22 femmes (48 %). La moyenne d'âge des agents est de 44,09 ans : 45,88 ans pour les hommes et 42,14 ans pour les femmes.

➤ Pyramide des âges au 31 décembre 2019



ANCIENNETÉ MOYENNE

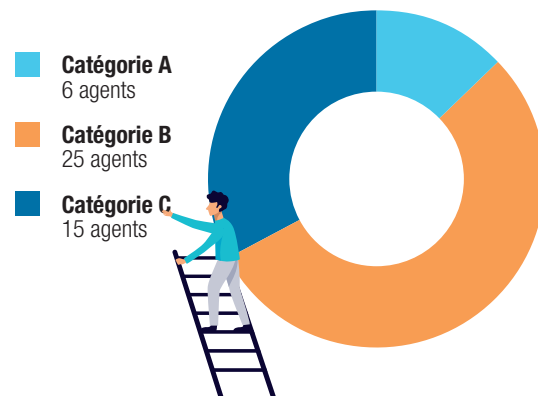
➤ 21 agents sont présents depuis la création de l'ALPI en tant que syndicat mixte (1er janvier 2004), soit près de 46 % du personnel actuel et 27 depuis plus de 10 ans (59 % de l'effectif actuel).

L'ancienneté moyenne d'un agent à l'ALPI, tous statuts confondus (y compris agents CDG) s'élève à 10 ans 6 mois et 15 jours.

En dehors des agents en renfort du CDG, l'ancienneté s'élève à 11 ans 7 mois et 18 jours.

RÉPARTITION DES EFFECTIFS PAR CATÉGORIE, GRADE ET STATUTS (dont agents CDG)

Répartition des effectifs de l'ALPI par catégorie



Répartition des effectifs de l'ALPI par grade

Grades par Catégorie A	Effectifs
Attaché	1
Attaché principal	1
Ingénieur	2
Ingénieur principal	2
Total Catégorie A	6
Grades par Catégorie B	Effectifs
Rédacteur	1
Rédacteur principal de 2 ^{ème} classe	2
Rédacteur principal de 1 ^{ère} classe	1
Technicien territorial	5
Technicien principal de 2 ^{ème} classe	9
Technicien principal de 1 ^{ère} classe	7
Total Catégorie B	25
Grades par Catégorie C	Effectifs
Adjoint administratif	1
Adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe	2
Adjoint administratif principal de 1 ^{ère} classe	3
Adjoint technique	6
Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	1
Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe	2
Total Catégorie C	15
TOTAL EFFECTIFS	46

Répartition des effectifs de l'ALPI par statut

Statuts/Catégories	A	B	C	TOTAL	
Emploi permanent	Titulaire	4	18	13	35
	Stagiaire			1	1
	CDI	2	1		3
	CDD		1		1
Emploi non permanent	CDD-CAE			1	1
	Agents CDG		5		5
TOTAL	6	25	15	46	



SYNTHÈSE DES ÉLÉMENTS FINANCIERS

L'ALPI compte deux budgets : le budget principal pour ses adhérents et un budget annexe (représentant moins de 2% des recettes de son budget principal), pour les conventions de prestations signées avec quelques associations du département.

Encours de la dette au 31/12/2019

Au 31/12/2019, un seul emprunt est en cours : il a été souscrit pour l'achat des locaux de l'ALPI à la Maison des Communes pour une durée de 20 ans au 25.01.2008 pour un montant de 150 000 €.

L'année 2019 a vu se solder l'emprunt à court terme (2 ans) pour l'achat en 2017 des ordinateurs portables de location auprès du Conseil Départemental, destinés aux écoles landaises.

Au 31 Décembre 2019

Encours Dette Globale
76 757,45

Durée résiduelle Moyenne
7 ans, 9 mois

Durée de vie Moyenne
4 ans, 2 mois, 5 jours

Duration
3 ans, 10 mois, 15 jours

COMPTE ADMINISTRATIF 2019 - RECETTES RÉELLES

> Budgets cumulés

Recettes réelles de fonctionnement		
Subvention de fonctionnement du Conseil Départemental	150 000	4%
Cotisation annuelle des adhérents	380 230	9%
Prestations facturées aux adhérents et aux associations	2 749 782	66%
Aides et subventions	44 921	1%
Autres (remboursements charges de personnel, reversement BA)	159 820	4%
Report	645 352	16%
TOTAL FONCTIONNEMENT	4 130 104	100%

Recettes réelles d'investissement		
FCTVA	77 798	44%
Report	97 384	56%
TOTAL INVESTISSEMENT	175 182	100%

Financements 2019 toutes sections confondues - Budgets cumulés		
Subvention de fonctionnement du Conseil Départemental	150 000	3%
Cotisation annuelle des adhérents	380 230	9%
Prestations facturées aux adhérents et aux associations	2 749 782	64%
Aides et subventions	44 921	1%
Autres (remboursements charges de personnel, reversement BA)	159 820	4%
Report	742 736	17%
FCTVA	77 798	2%
TOTAL	4 305 286	100%



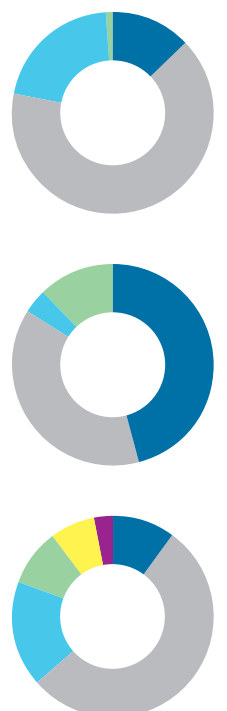
COMPTE ADMINISTRATIF 2019 - DÉPENSES RÉELLES

> Budgets cumulés

Dépenses réelles de fonctionnement		
Frais à caractère général	369 622	12%
<i>dont prestations informatiques</i>	143 180	5%
<i>dont pièces et petits logiciels informatiques</i>	73 751	2%
<i>dont formations</i>	24 981	1%
<i>dont autres</i>	127 710	4%
Frais de personnel	1 913 834	65%
Charges de gestion courante	613 708	21%
<i>dont charges Maison des Communes</i>	85 041	3%
<i>dont maintenance matériel et logiciels</i>	528 665	18%
Autres charges	73 885	2%
TOTAL FONCTIONNEMENT	2 971 050	100%

Dépenses réelles d'investissement		
Logiciels	310 931	46%
Matériel informatique	257 434	38%
Charges Maison des Communes	29 105	4%
Emprunts	77 865	12%
TOTAL INVESTISSEMENT	675 335	100%

Charges 2019 toutes sections confondues		
Frais à caractère général	369 622	10%
Frais de personnel	1 913 834	52%
Charges de gestion courante	613 708	17%
Acquisition de logiciels	310 931	9%
Acquisition de matériels informatiques	257 434	7%
Autres charges	180 855	5%
TOTAL	3 646 384	100%



PÔLE ADMINISTRATIF

Le pôle administratif de l'ALPI, encadré par la Directrice adjointe, compte 9 agents. Il comprend le secrétariat, le service financier, les ressources humaines, la chargée de mission relations adhérents et le personnel d'entretien.

LE SECRÉTARIAT

- > En plus du traitement du courrier (entrant et sortant) ou de la gestion des réservations (salles, véhicules de service), les deux agents assurent le standard téléphonique auprès des adhérents les lundi, mardi et jeudi.

Dans ce cadre, elles catégorisent les incidents afin que ceux-ci soient pris en charge, dans les meilleurs délais, par nos techniciens.

Elles sont également chargées de la mise à jour des données des structures adhérentes, du suivi des contrats de maintenance matériels (330 adhérents et plus de 5500 matériels) ainsi que de la gestion des convocations aux formations.



LE SERVICE FINANCIER

- > Deux agents se partagent la gestion des dépenses et des recettes sur les deux budgets de l'ALPI (budget principal pour les adhérents et budget annexe pour les associations).

En 2019, 1023 mandats et 84 titres ont été traités sur le budget principal et 4 mandats et 1230 titres ont été traités sur le budget annexe. Le délai global de paiement sur l'année a été de 14.93 jours (délais ordonnateur et comptable cumulés).

Elles sont chargées également de l'élaboration des bons de commande destinés à nos adhérents.

Parallèlement aux facturations ponctuelles, liées notamment aux nouvelles prestations souscrites par les adhérents, 2407 factures de renouvellement ont été envoyées en 2019 à des périodes fixes.

- > En 2019, 1674 bons de commande ont été établis, répartis comme suit :

Service	Bons de commande
Administration	6
Formation	11
Matériel	485
Logiciel	231
E-administration	941
TOTAL	1674

Titres de Recettes établis en 2019

Pôle ou service	Dates	Nombre de titres
Pôle e-administration	15/03 24/06 (webPublic) 15/07 (DPO)	501
Pôle Assistance - Service Logiciels	16/07 (Paie externalisée chaque mois)	362
Pôle Assistance - Service Matériels	30/04 02/12	675



PÔLE E-ADMINISTRATION

Ce pôle de 15 agents est encadré par le Directeur

LE DÉLÉGUÉ À LA PROTECTION DES DONNÉES (DPO) MUTUALISÉ

- **En 2019 : 49 nouvelles structures ont désigné « l'ALPI » comme Délégué à la Protection des Données (DPO), pour se mettre en conformité avec le Règlement Général sur la Protection des données entré en vigueur le 25 mai 2018.**

Au total **394** structures adhèrent, dont :

- **258** communes des Landes
- 16 autres structures : EPCI, Syndicats, Offices de tourisme...
- 20 associations

L'accompagnement des adhérents s'est axé autour de :

- La sensibilisation avec comme objectif les enjeux du RGPD avec les responsables de traitement et les référents internes : formations, documentations, newsletters,
- L'établissement des registres de traitement avec comme objectif : recenser les traitements, relation avec les sous-traitants, gestion des demandes, actions de protection, violation des données,
- Le pilotage : organisation des actions à mener pour répondre aux exigences du RGPD, sécurité informatique

- **La prestation DPO mutualisé comprend une partie sur l'ouverture des données publiques.**

Les actions 2019 :

- Participation active aux **groupes de travail ATD** (Animateur territorial des données), à Paris, en février, mai, et septembre. Ce dispositif a pour vocation de structurer au niveau national l'accompagnement des petites et moyennes collectivités dans leur démarche d'ouverture des données. La mutualisation de certaines ressources et le recensement des « bonnes pratiques » font également partie des objectifs.
- Présence aux différents **ateliers** organisés par le GIP ATGeRI (Groupement d'intérêt public aménagement du territoire et gestion des risques), à Bordeaux, avec notamment une **intervention de l'ALPI** relative à l'état de lieux de l'ouverture des données dans le département des Landes.
- Actions sur site de **sensibilisation** et de montée en compétences auprès de 17 collectivités landaises concernées par l'obligation.
- Mise à disposition de PIGMA (Plateforme d'Echange de données en Nouvelle-Aquitaine), plateforme régionale de publication interopérable et des prestations associées (administration de comptes, moissonnage « data.gouv », marque blanche ...). Naturellement, l'ensemble respecte les standards de l'open data (normalisation, métadonnées, datavisualisation, filtres, statistiques...).
- Création d'un cursus de **formation** et des supports correspondants (vulgarisation, utilisation PIGMA, administration data.gouv).
- **Veille** thématique hebdomadaire et conseils sur demande.

Logiciel de Gestion Dématérialisée des Rapports, Délibérations et Arrêtés

Cette nouvelle prestation, proposée en 2019, permet :

- la gestion dématérialisée des rapports, des délibérations et des arrêtés,
- la gestion des instances (avant et après séance),
- la gestion des notifications/alertes,
- la transmission sécurisée des documents aux élus,
- la télétransmission au contrôle de légalité des délibérations et des arrêtés,
- la signature électronique,
- la publication des délibérations et des arrêtés,

5 collectivités adhérentes dont le Conseil Départemental des Landes avec près de 100 utilisateurs.

La première installation a été réalisée avec le prestataire comme prévu dans le marché.

NUMÉRIISATION DES ACTES

- **L'ALPI s'est rapprochée des structures nationales de mutualisation informatique (au sein de l'Association DECLIC) afin de constituer un groupement de commandes portant sur la numérisation des actes suivants :**

- Les actes d'état-civil
- Les registres des délibérations depuis 2010
- Les bulletins de salaires et documents du dossier agent
- Les actes de concession funéraire.

Les premières réunions avec les structures et prestataires retenus ont débuté et des phases de test sont en cours.

Le Pack Dématérialisation

La prestation « Archiland » a été arrêtée et transformée en « pack dématérialisation ». En effet, étant donné que différents systèmes semblables ont été créés et proposés par les administrations centrales et certains Ministères, l'ALPI a considéré que la plateforme Archiland devenait « sans intérêt ».

L'offre a donc été repensée pour répondre à des besoins identifiés d'échanges et de collaborations sécurisés.

Le « pack dématérialisation » porte sur :

- L'accès au parapheur électronique
- Le flux « pastell » (plateforme multiflux qui permet la liaison entre différentes applications)
- la formation aux différents outils
- les connecteurs avec les outils de comptabilité pour les logiciels fournis par l'ALPI
- les investissements pour l'hébergement et le stockage de données
- les mises aux normes nécessaires
- les évolutions fonctionnelles des outils
- le transfert sécurisé et chiffré de fichiers volumineux
- le stockage de documents dans un cloud public et sécurisé
- l'échange de fichiers dans un espace sécurisé
- l'édition de documents en ligne entre plusieurs participants
- la mise à disposition d'un coffre fort numérique

A noter que les 219 structures qui avaient adhéré à la prestation « Archiland » ont bénéficié automatiquement de cette nouvelle prestation.

PLATEFORME DE DÉMATÉRIALISATION DES DÉLIBÉRATIONS ET ACTES ADMINISTRATIFS

> Depuis de nombreuses années, la plateforme de télétransmission des @ctes, homologuée par le Ministère de l'Intérieur, connaît une activité croissante :

540 structures télétransmettent leurs actes administratifs avec un certificat électronique d'authentification.

Plus de 300 certificats nominatifs de signature électronique ont été délivrés en 2019 pour divers usages : signature, authentification

Environnement Numérique de Travail (ENT)

Le Rectorat a repris la gestion de la plateforme L@ndécoles dans son offre ENT Alléonor. L'ALPI continue toutefois à améliorer les ressources qui y sont proposées.

PLATEFORME DE DÉMATÉRIALISATION DES MARCHÉS PUBLICS

> Les principaux chiffres à retenir

- Nombre de collectivités adhérentes au service : **524 collectivités**
- Nombre d'entreprises enregistrées : près de **15 000 entreprises**
- Nombre de réponses électroniques : **près de 9 000** réponses électroniques contre **4 900** l'année passée.

LOGICIEL DE GESTION DU COURRIER

> En 2019, 32 structures adhèrent à la prestation.

Le logiciel de gestion du courrier « Hermès », développé par l'ALPI, a poursuivi son évolution en intégrant notamment les fonctionnalités suivantes :

- interface avec le parapheur électronique pour la signature des courriers
- interface avec Chorus, au travers de Pastell, pour l'intégration des factures
- gestion du publipostage

> Orientations/Projet :

La tenue du premier club utilisateur de l'application a permis d'arrêter la « feuille de route » avec un projet de développement des fonctionnalités suivantes :

- OCR (reconnaissance de caractères des documents numérisés)
- module de convocation dématérialisée des élus
- amélioration de l'intégration des mails

En complément, l'application fait régulièrement l'objet d'amélioration afin d'enrichir « l'expérience utilisateur ».

RÉSEAUX SOCIAUX

> Outre Résoland, le réseau social de l'ALPI, d'autres réseaux ont été développés en 2019.

MILO (Mission Locale), mis en ligne le 2 Avril 2019

- 307 utilisateurs actifs
- 17 espaces publics, 11 espaces privés
- 3573 visites de février à décembre 2019

ASSO-DECLIC, mis en ligne en décembre 2018

- 333 utilisateurs actifs
- 22 espaces

E-inclusion, mis en ligne en mai 2019

- 113 utilisateurs actifs
- 8 espaces



Messagerie collaborative sécurisée ZIMBRA

4 500 licences ont été déployées en 2019.

EXTRANET DÉPARTEMENTAL LANDESPUBLIC

> Les chiffres de 2019 :

- 270 articles
- 9 000 abonnés aux 39 lettres envoyées
- Plus de 2000 entrées d'annuaires
- Environ 4000 comptes et adresses mail
- Une fréquentation web 2019 en progression de 17% par rapport à 2018 pour un total de 118 000 vues.

> Nouveautés

- Création de fonctionnalités et supports divers (interface, audio, simulateur...).
- Retouches graphiques pour les newsletters
 - Actualisation des paramètres pour la géolocalisation (agenda)
 - Actualisation de la page météo
 - Création d'un environnement spécifique pour le Conservatoire
 - Réalisation d'un tutoriel pour la mise en œuvre html5 pour les médias audio

WEBPUBLIC 40

> Depuis 2006, l'ALPI propose à ses adhérents de réaliser leur site internet, grâce à sa prestation Wepbulic 40.

Au total, 210 étaient en ligne fin 2019, avec de nombreuses créations ou refontes réalisées dans l'année :

Créations : 10 (et 2 sous-sites)

- Classun
- Bougue
- Pontonx-sur-l'Adour + 2 sous sites (arènes et médiathèque)
- Castaignos-Souslens
- Oeyregave
- Saint-Barthélemy
- Saint-Michel-Escalus
- Bénesse-lès-Dax
- Saint Laurent de Gosse
- Duhort Bachen

Refontes : 9 (et 3 sous-sites)

- Communauté de Communes des Grands Lacs,
- Léon + 3 sous sites (jeunesse, associations et culture)
- Mazerolles
- Hastingues
- Conseil Départemental d'Accès aux Droits (CDAD)
- Amou
- Luë
- Cagnotte
- Haut-Mauco

L'intégralité des sites réalisés par l'ALPI ont comptabilisé en 2019 :

- 2,8 millions de visites
- 7,7 millions de pages vues

DRONE

L'ALPI compte désormais 3 télépilotes professionnels dans ses effectifs, qui ont obtenu leur certificat d'aptitude théorique et pratique suite à une formation de 10 jours réalisés à Saint-Justin. L'ALPI est déclarée comme exploitant auprès de la Direction Générale de l'Aviation Civile.

L'ALPI propose aux adhérents de réaliser des images, vidéos ou photos, de leur territoire, pour de la communication ou pour surveiller l'état des bâtiments. Il existe toutefois des limites dans les Landes : de nombreuses zones font l'objet de restrictions et nécessitent la signature de protocoles avec la BA118 de Mont-de-Marsan, l'EALAT de Dax et la BA 120 de Biscarrosse.

Fin 2019, un clip promotionnel a été réalisé à Rion-des-Landes, sur les différents bâtiments et structures de la commune, des images aériennes ont également été utilisées pour les reportages d'ALPI TV, sur l'Ecomusée de Marquèze et la commune de Seignosse. Vous pouvez retrouver toutes ces vidéos sur le site de l'ALPI.

WEBTV : ALPI TV

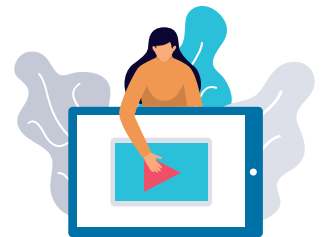
> Au total, 150 reportages ont été réalisés depuis le lancement de la WEBTV en 2010, dont 10 en 2019 :

- La Fête de la science vue par les enfants (Biscarrosse)
- Pompiers, des femmes volontaires (Centre de secours de Dax et de Biscarrosse)
- Semaine olympique : à la rencontre de championnes (Dax et Saint-Vincent-de-Tyrosse)
- Milo : un accompagnement sur mesure pour les jeunes landais (Mission Locale)
- Le futur du surf à Capbreton
- Une bougeothèque pour les tout-petits et leurs parents (Communauté de Communes Côte Landes Nature - Castets)
- Marquèze : retour sur la saison 2019
- Seignosse 2030 : inventer la station de demain
- Les Landes vues du ciel
- Quand les élèves deviennent profs (Fête de la Science à Biscarrosse)

L'ensemble des reportages a comptabilisé 120 000 vues supplémentaires en 2019, soit un total de 670 000 sur internet. Présente sur les réseaux sociaux, ALPI TV compte 500 abonnés sur Twitter, 2800 sur Facebook et 900 sur Youtube.

L'objectif de cette WebTV est de mettre en valeur le service public landais, notamment via les actions menées par les adhérents de l'ALPI. Les reportages sont à destination du grand public ou peuvent avoir valeur d'exemple pour inspirer d'autres structures.

Si vous développez des projets innovants, n'hésitez pas à faire appel à la WebTV pour les valoriser.



PÔLE ASSISTANCE

LA SÉCURITÉ INFORMATIQUE

> Depuis quelques années maintenant, notre équipe reste vigilante sur le sujet de la cybersécurité, et est particulièrement attentive aux différentes technologies permettant de sécuriser les données de nos adhérents. L'année 2019 a en effet été marquée par des cyberattaques spectaculaires sur des sites tels que la Communauté d'agglomération de Charleville Mézières, la Métropole de Marseille ainsi que France télévision.

Le danger est toujours présent et peut nous toucher à tout moment. Les adhérents doivent se montrer prudents et vigilants.

Durant l'année 2019, la tournée préventive des serveurs maintenus par l'ALPI sur les sites des adhérents a été menée à terme.

De nombreuses anomalies en termes de système, de gestion et de sécurité ont été identifiées. Lorsque cela a été nécessaire, l'ALPI a conseillé un renouvellement de serveur. Les points problématiques sont les suivants :

- Pas de politique précise de gestion des licences et des mots de passe
- Peu ou pas de logiciel antivirus
- Sauvegarde non ou mal gérée en local
- Très peu de solution de filtrage Internet
- Pas de charte informatique

Le service maintenance offre tous les outils nécessaires permettant de palier à ces manquements. Nous disposons d'une solution antivirus, couplé à une solution d'antiransomware. Nos techniciens sont formés à la solution Sophos pour le déploiement de pare-feu, avec tous les outils de supervision et de paramétrage à distance. Une politique unique de gestion des serveurs a été mise en place au niveau des serveurs afin d'anticiper au maximum les éventuels problèmes de fonctionnement. Avec le déploiement de l'outil OCS Inventory, l'ALPI dispose d'une image plus précise de son parc informatique sur le territoire.

Ces différents outils et les compétences acquises par les techniciens de l'ALPI ont pour but de sécuriser vos données et répondre aux préconisations de l'ANSSI (Agence Nationale de la Sécurité des Systèmes d'Information).

SERVICE MAINTENANCE

Le service maintenance de l'ALPI se compose de 8 personnes, dont un responsable de service, un agent d'assistance téléphonique, un agent gestionnaire du centre de données de l'ALPI, et cinq techniciens informatique.

> Le service en chiffres :

1089 incidents adhérents
670 incidents Conseil Départemental

> La maintenance technique :

3513 objets en contrat de maintenance dont :
- 1121 ordinateurs
- 74 serveurs
160 interventions hors contrat

> La location de matériels :

- 145 tablettes
- 252 ordinateurs
- 39 vidéoprojecteurs
- 2475 ordinateurs portables pour les écoles

> La sécurité informatique :

- 31 bornes WIFI public en gestion
- 670 licences antivirus Sophos,
- 23 pare-feu Sophos en gestion et en supervision
- 475 To de données sauvegardées avec la rétention (AVAMAR)

NETIFUL

La mise en place d'un dispositif de filtrage des données sur internet est indispensable dans les établissements scolaires. (cf. CIRCULAIRE N°2004-035 DU 18-2-2004, Usage de l'internet dans le cadre pédagogique et protection des mineurs).

Les Landes comptent 286 écoles primaires dont 39 protégées par une solution de l'ALPI pour leur accès internet, soit moins de 15 %.

L'ALPI a acquis en 2019 une solution de filtrage clé en main, répondant aux exigences du Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports.

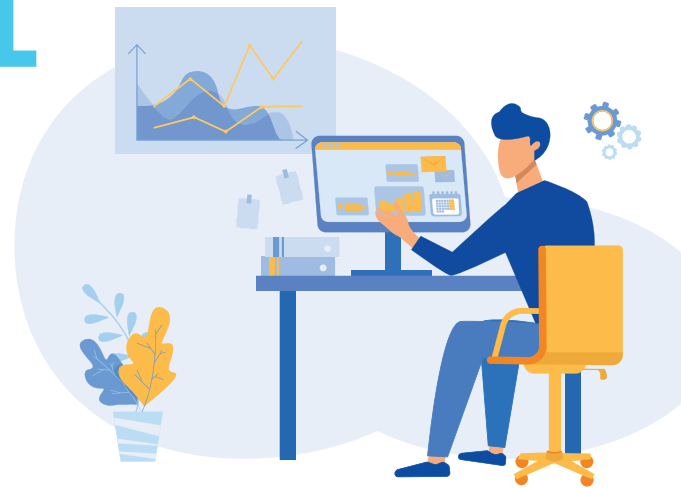
La solution retenue est le boîtier NETIFUL, créé par une entreprise landaise. L'ALPI a acquis les compétences pour gérer, administrer et superviser cette solution. Le boîtier NETIFUL a pu être expérimenté sur site avec l'aide de l'équipe numérique de la DSDEN. Les retours de cette expérimentation ont pu montrer que ce filtrage d'internet était conforme à la législation.

SERVICE LOGICIEL

Ce service est encadré par une responsable et compte 11 agents.

LE SERVICE LOGICIELS EN CHIFFRES

- > - Gestion des paies et de la RH : 325 adhérents
- Gestion des finances -3500 habitants : 296 adhérents
- Gestion des élections et des résultats électoraux : 267 adhérents
- Gestion des finances + 3500 habitants : 31 bases CIVIL
- Actes d'état-civil et registres : 251 adhérents
- Gestion des bibliothèques : 69 adhérents
- Gestion des cimetières: 67 adhérents
- Petite facturation : 73 adhérents
- Gestion de la dette + 3500 habitants : 657 utilisateurs / 18 bases de dette



SERVICES TECHNIQUES

L'ALPI propose un logiciel de gestion des services techniques qui permet notamment la gestion :

- des bâtiments, de la voirie, des espaces verts, des interventions, des stocks et des achats,
- du patrimoine (contrôles et éléments déclaratifs),
- du parc auto et des carburants, du prêt des véhicules,
- des organisations festives,
- des contrats et des baux,
- du prêt des salles et du matériel,
- de l'éclairage public, des réseaux d'eau et d'assainissement,
- des demandes de travaux, fournitures, habillement et outillage via un portail web.

Il prévoit également l'extraction automatique des fichiers pour l'Open Data.

- > Il est disponible depuis septembre 2019.

Quelques démonstrations ont été organisées et le logiciel a été déployé chez un adhérent.

ENFANCE-JEUNESSE

- > **4 nouveaux portails familles ont été installés.**

Ce portail web, qui peut s'intégrer au site internet de la collectivité, permet aux familles d'effectuer des modifications, des réservations et des paiements en ligne.

Pour rappel la prestation de la mise en place de nouveaux tarifs ou leur modification est facturable.

AIDE SOCIALE

- > **La migration d'Apologic SAD et SSIAD pour le CCAS d'Hagetmau.**

Apologic ayant arrêté de proposer son module Via Michelin, l'ALPI a commencé la migration des sites vers le nouveau module de cartographie.

- 2 CIAS ont acquis ce module cartographie.
- 1 CIAS a acquis le module SSIAD Apoweb (en cours de formation)
- 1 CIAS a acquis le module portage de repas (en cours de formation)

NUMÉRISATION DE L'ÉTAT-CIVIL

- > **Nous avons reçu la totalité des actes numérisés de la part de Numerize. Nous avons été formés pour intégrer les actes dans Cityweb.**

Cette intégration comprend 3 phases :

- intégration dans une base test afin de vérifier l'exactitude de l'indexation. S'il y a plus de 5 % d'erreurs sur les actes indexés, les fichiers sont renvoyés à Numerize pour correction.
- intégration dans la base de production
- formation collective : le planning est en cours d'élaboration. Vous le trouverez sur le site de l'ALPI

EXTERNALISATION DE LA PAIE

Depuis le 1er janvier, l'ALPI propose un service de paie externalisée.

L'objectif est de permettre aux adhérents de ne pas avoir à gérer la complexité des fiches de paies, notamment avec le PAS et la DSN. L'adhésion à cette prestation service est de minimum 6 mois.

Il peut également être proposé de manière ponctuelle, via la mise en place d'un service exceptionnel (en remplacement momentané d'un agent).

2 agents à temps complets ont été recrutés pour assurer cette prestation.

En 2019, 8723 bulletins ont été réalisés, pour 37 adhérents.

ENQUÊTES

- > **Deux enquêtes ont été lancées :**

- **recensement militaire** : Seules 16 collectivités ont répondu, dont 9 intéressées.
- **gestion des élections** : Electra et Elire ne proposant pas complètement les mêmes fonctionnalités, l'ALPI continue la distribution et la maintenance auprès des adhérents d'Elire.

ORPHÉE

- > Un club utilisateurs d'Ophée le logiciel de gestion des bibliothèques, s'est tenu le 13 juin. Il permet aux adhérents d'échanger sur leurs bonnes pratiques.

PÔLE FORMATION

Organisme de formation agréé depuis 1986, le Pôle formation, qui compte trois agents, dont 1 responsable, a continué son travail en direction des collectivités et de partenaires traditionnels comme la Chambre des Métiers et de l'Artisanat des Landes ou la région Nouvelle Aquitaine.

LES FORMATIONS ASSURÉES EN 2019

La participation aux formations proposées sur notre catalogue est illimitée et accessible à l'ensemble des agents, quel que soit leur statut, mais aussi aux élus. 464 sessions pour 3282 stagiaires dont :

■ 281 sessions de formations proposées sur notre catalogue (2294 stagiaires) :

- Formations en présentiel : 180 formations, 1800 stagiaires inscrits.
- Formations en autonomie complète avec possibilité de commencer la formation à n'importe quel moment et de l'interrompre : 76 formations, 135 stagiaires inscrits.
- Formations en classe virtuelle/webconférence. Ces formations ou réunions s'opèrent à distance, mais avec un formateur ou un présentateur, via un système de visioconférence : 25 formations, 359 stagiaires inscrits.

■ 147 sessions de formations spécifiques (263 stagiaires) :

De plus en plus de collectivités utilisent ce service pour procéder à des mises à jour de connaissances dans le cadre de formations personnalisées.

- 11 sessions (11 jours) sur OpenOffice.
- 3 sessions (4 jours) sur la découverte informatique (3 stagiaires).
- 133 sessions individuelles sur les logiciels « métiers » (92 jours) pour 150 stagiaires.

■ 36 sessions de formations auprès de nos partenaires traditionnels (725 stagiaires) via appel à candidature :

- 29 sessions (66 jours) pour la Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Landes (660 stagiaires).
- 7 sessions (70 jours) dans le cadre du Programme régional de formation pour 65 stagiaires.

Les publics concernés par la FOAD

Près de 7400 personnes ont un compte sur la plateforme de formation ouverte et à distance.

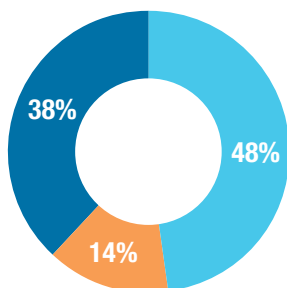
En 2019, 134 stagiaires ont suivi des formations à distance, essentiellement sur ces thématiques :

- Dématérialisation des marchés publics - Nouvelles obligations : 29
- Excel - Les graphiques : 7
- Excel - Synthétiser vos tableaux grâce aux tableaux croisés dynamiques : 7
- Maintenance Informatique : 7
- GRH2 - Bilan social : 6
- Sécurité informatique : 6

LE RESTE DES PRESTATIONS

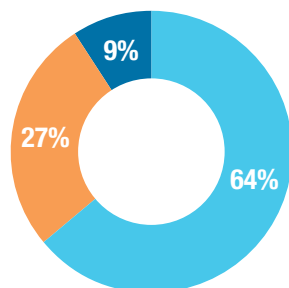
> De nouveaux contenus de formation en 2019 :

- Autoformation : Cybermalveillance.gouv.fr - Assistance et prévention du risque numérique
- Autoformation / Présentiel : La messagerie Zimbra (accessible uniquement aux adhérents à cette prestation)
- Autoformation : L'ouverture des données publiques pour les collectivités territoriales (OpenData)
- Autoformation / Présentiel : Dématérialisation des marchés publics : Nouvelles obligations
- Autoformation : E-réputation : les meilleurs outils pour surveiller et agir sur sa réputation en ligne
- Autoformation / Présentiel : De nouveaux modules en bureautique sur Microsoft Office & OpenOffice



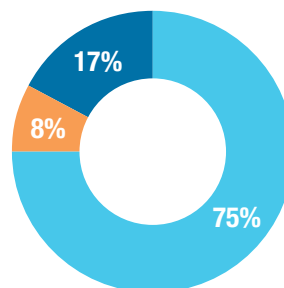
Nombre de jours de formation

- Catalogue
- Chambre des Métiers
- Autres
Projet régional de formation, demandes spécifiques...



Types de formations

- Formations en présentiel
- Formations en autonomie
- Formations en classes virtuelles/webconférences



Nombre de sessions de formation

- Catalogue
- Chambre des Métiers
- Autres

FOCUS SUR



LA STRATÉGIE DÉPARTEMENTALE D'INCLUSION NUMÉRIQUE

Le Département des Landes a mandaté l'ALPI pour mener une concertation autour du phénomène de précarité numérique, dans le contexte de dématérialisation des services publics, et face au renforcement des situations d'exclusion.

L'ALPI s'est vu confier une double mission :

- Recenser et qualifier les offres de services et les initiatives existantes dans le département dans le domaine de l'inclusion numérique
- Formuler des propositions d'actions concrètes pour soutenir et développer les offres d'inclusion sur le territoire.

À l'occasion d'un comité de pilotage initial, l'ALPI a présenté le 21 mai son plan d'actions visant à la préparation d'une stratégie d'inclusion numérique. Ce plan reprend et approfondit les travaux initialement conduits dans le cadre notamment de l'action 3 du SDAASP (« Identifier et recenser les espaces publics numériques pour une future mise en réseau des acteurs »).

L'ALPI a mené au cours de l'été une enquête auprès de plus de 450 structures et obtenu plus de 150 réponses. Une dizaine d'entretiens avec des acteurs ciblés ont également été conduits afin de bien comprendre les enjeux et la réalité du phénomène sur le territoire. Ce travail a fondé la base d'un état des lieux quantitatif.

Au cours de la seconde phase, nous avons mobilisé une cinquantaine de personnes issues de 35 structures, avec des profils très différents : salariés et bénévoles, agents des collectivités territoriales, opérateurs de service publics, médiateurs sociaux chargés d'insertion sociale et professionnelle, agents des médiathèques et bibliothèques, animateurs d'Ateliers Multiservices Informatiques, mais aussi élus, ou volontaires du service civique. Deux séries de quatre ateliers ont été conduits, pour affiner les résultats de l'enquête statistiques et faire émerger des constats partagés sur les freins et les potentialités de l'inclusion numérique dans les Landes puis pour formuler des propositions d'actions concrètes.

L'ALPI a mis à disposition deux plateformes numériques afin d'assurer la communication autour du projet entre les participants :

- e-inclusion.alpi40.fr, pour communiquer la documentation et le planning des rencontres.
- participez.alpi40.fr, outil de démocratie participative en ligne, pour communiquer au-delà des personnes présentes physiquement aux ateliers, en leur permettant de consulter les productions et proposer leurs contributions.

Ce travail a conduit à la production d'un rapport détaillé sur le sujet, remis au Président du Conseil Départemental début 2020 et qui doit guider les travaux sur le sujet pour les années à venir.

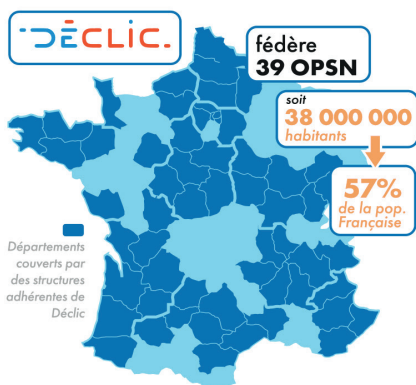


MEMBRE D'UN RÉSEAU NATIONAL RECONNU

Pour vous offrir les meilleurs services et faire connaître vos problématiques au niveau national, l'ALPI travaille étroitement avec ses homologues dans le cadre de l'association Déclic

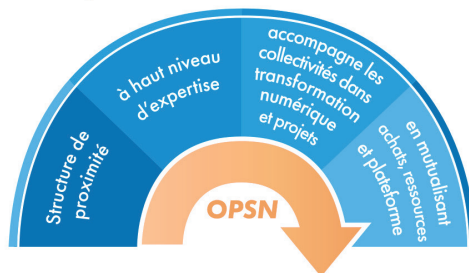
LE POINT SUR LES OPSN*

*Opérateurs Publics de Services Numériques



Pourquoi des OPSN ?

Pour aider à réduire la fracture numérique multiple sur le territoire.



ÉTUDE MENÉE

Étude ALRIG Conseil et Inthotep



Panel des répondants : 1800 collectivités locales
→ Données chiffrées



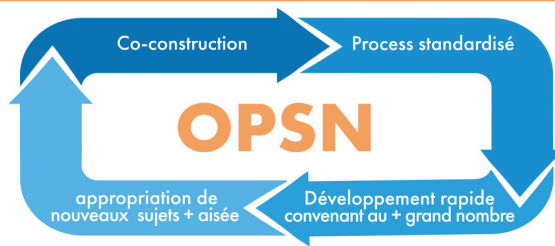
Répondants : OPSN, institutions nationales, principaux éditeurs de logiciels métiers

QUELS RÔLES POUR LES OPSN ? | QUELQUES RÉSULTATS DE L'ÉTUDE

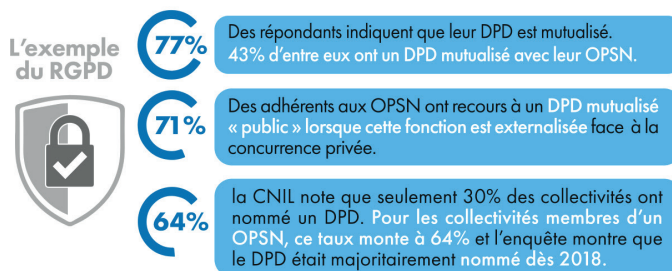
• Mutualiser les coûts et assurer une solidarité territoriale



• Mise en conformité réglementaire et déploiement de nouveaux projets accéléré.



• Présence d'experts du numérique au plus proche des territoires



OPSN = tiers de confiance à haut niveau d'expertise

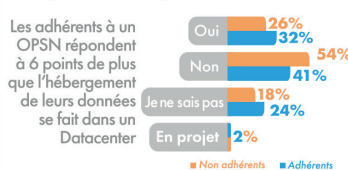
* DPD : Délégué à la protection des données

• Assurer un socle de maturité numérique et favoriser l'innovation sur les territoires.

Les OPSN ont un rôle prépondérant sur des sujets clés :

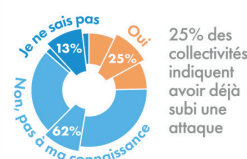
L'HÉBERGEMENT DES DONNÉES

Vos données sont-elles en partie ou complètement hébergées dans un Datacenter ?



LA SÉCURITÉ

Avez-vous déjà subi une ou des attaques contre votre système d'information ?



80% des adhérents indiquent que leur OPSN les aide dans leur transformation numérique